

## AGIT

### TARIF TRANSACTIONS IMMOBILIERES

HONORAIRES T.T.C. (TVA à 8,50% incluse)

HONORAIRES	PRIX COMPRIS ENTRE
Honoraires Minimum	0 et 60 000 euros
10%	60 001 et 100 000 euros
9%	100 001 et 150 000 euros
8%	150 001 et 200 000 euros
7%	200 001 et 300 000 euros
6%	supérieur à 300 000 euros

#### HONORAIRES MINIMUM : 6000 € TTC

Honoraires à la charge du vendeur si mandat de vente.

Honoraires à la charge de l'acquéreur si mandat de recherche.

**Prix estimation : sur devis** (Fonction du bien et de la situation)

### TARIF LOCATIONS

<b>Conformément à la loi ALUR de 2014</b>	<b>BAUX A USAGE D'HABITATION (Principale, Secondaire et meublée)</b> - Zone très tendue : 12 euros par mètre carré - Zone tendue : 10 euros par mètre carré - Autres communes : 8 euros par mètre carré <b>ETAT DES LIEUX : 3 euros par mètre carré</b>
	Ces honoraires sont à la charge de chacune des parties  <b>AUTRES BAUX DE DROIT COMMUN (garage, parking, etc...)</b> 17% du loyer annuel hors charges, à la charge du locataire  <b>BAUX A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL :</b> 10% TTC du loyer triennal hors charges A la charge du preneur sauf accord conventionnel
<b>HONORAIRES MINIMUM : 100 euros TTC</b>	

### TARIF GÉRANCE LOCATIVE

7,50 % H.T. du quittancement, soit 8,14% TTC du quittancement (TVA à 8,5%)

**OPTION GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS ET DÉTÉRIORATION IMMOBILIERE :**  
4,20% du quittancement